



## Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar, 30 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be  
www.publicprocurement.be

## Avis de marché

Directive 2014/24/UE

### Section I: Pouvoir adjudicateur

#### I.1) Nom et adresses<sup>1</sup> (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: <b>Fédération Wallonie-Bruxelles – Direction des Infrastructures</b>		Numéro national d'identification: <sup>2</sup> <b>0316.380.940_537225</b>	
Adresse postale: <b>Boulevard Leopold II, 44</b>			
Ville: <b>Bruxelles</b>	Code NUTS: <b>BE100</b>	Code postal: <b>1080</b>	Pays: <b>Belgique</b>
Point(s) de contact: <b>Mme Typhaine Moogin</b>		Téléphone: <b>+32 4133862</b>	
Courriel: <b>typhaine.moogin@cfwb.be</b>		Fax:	
<b>Adresse(s) internet</b>			
Adresse principale: ( <i>URL</i> ) <a href="http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=100">http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=100</a>			
Adresse du profil d'acheteur: ( <i>URL</i> ) <a href="https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=339330">https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=339330</a>			

#### I.2) Procédure conjointe

- Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,  
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:  
 Le marché est attribué par une centrale d'achat.

#### I.3) Communication

<input type="radio"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: ( <i>URL</i> )
<input checked="" type="radio"/> L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: ( <i>URL</i> ) <a href="https://cellule.archi">https://cellule.archi</a>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
<input checked="" type="radio"/> le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
<input type="radio"/> autre adresse: ( <i>indiquer l'autre adresse</i> )
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées
<input checked="" type="checkbox"/> par voie électronique via: ( <i>URL</i> ) <a href="https://cellule.archi">https://cellule.archi</a>
<input checked="" type="radio"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
<input type="radio"/> à l'adresse suivante: ( <i>indiquer l'autre adresse</i> )
<input type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: ( <i>URL</i> )

#### I.4) Type de pouvoir adjudicateur

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales | <input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e)                        |
| <input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e)  | <input type="radio"/> Organisme de droit public                                    |
| <input type="radio"/> Autorité régionale ou locale   | <input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale |
|  | <input type="radio"/> Autre type:  |

#### I.5) Activité principale

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="radio"/> Services généraux des administrations publiques | <input type="radio"/> Logement et équipements collectifs |
| <input type="radio"/> Défense  | <input type="radio"/> Protection sociale                 |
| <input type="radio"/> Ordre et sécurité publics                                  | <input type="radio"/> Loisirs, culture et religion       |
| <input type="radio"/> Environnement  | <input type="radio"/> Éducation                          |
| <input type="radio"/> Affaires économiques et financières                        | <input type="radio"/> Autre:                             |
| <input type="radio"/> Santé  |  |

## Section II: Objet

### II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Mons - Centre Sportif la Sapinette. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de restructuration.	Numéro de référence: <sup>2</sup> CA - CF-DISSAJMJ_3132-2018-00527-F02_0
II.1.2) Code CPV principal: 71200000 Descripteur supplémentaire: <sup>1,2</sup>	
II.1.3) Type de marché <input type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input checked="" type="radio"/> Services	
<p>II.1.4) Description succincte: Les services concernent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux de restructuration du Centre sportif "La Sapinette". En périphérie de Mons, ce centre regroupe les formations de Haut Niveau de l'Association Francophone de Tennis et de la Fédération Francophone de Gymnastique ainsi que l'ADEPS. Vétustes, les infrastructures actuelles ne répondent plus aux normes, certains services sont insuffisants. L'objectif est de résoudre ces problèmes et d'assurer le développement du centre pour un rayonnement international du tennis et de la gym et l'épanouissement de tous. Tenant compte des caractéristiques paysagères du lieu, il s'agit d'y aménager des infrastructures : d'accueil pour les visiteurs (restaurant, logement), pour le sport de haut niveau (tennis et gym) et le sport pour tous (dont nautique). La surface brute est de +/- 60.000 m<sup>2</sup>, dont 34.000 m<sup>2</sup> extérieurs. Le montant des travaux est estimé à 21.600.000 € HTVA abords compris, un phasage des travaux sera prévu.</p>	
<p>II.1.5) Valeur totale estimée <sup>2</sup>            Valeur hors TVA: [ 2592000.00 ] Monnaie: EUR  <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i></p>	
<p>II.1.6) Information sur les lots            Ce marché est divisé en lots <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non            Il est possible de soumettre des offres pour <input type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: <input type="radio"/> un seul lot  <input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire:  <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:</p>	

Mons - Centre Sportif la Sapinette. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de restructuration.

## II.2) Description<sup>1</sup> (1)

II.2.1) Intitulé: <sup>2</sup>	Lot n°: <sup>2</sup>
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): <sup>2</sup>	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: <sup>1</sup> [BE323] Lieu principal d'exécution: Le centre sportif est situé Avenue de la Sapinette, n°3 7000 MONS.	
<p><b>II.2.4) Description des prestations:</b> (nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)  <b>Les services comprennent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux pour le projet précité.</b>  <b>Les compétences requises pour ce marché sont : l'architecture, le paysage, la stabilité, les techniques spéciales, la PEB, l'acoustique, le design mobilier et le design signalétique.</b>  <b>ATTENTION :</b> à l'étape de sélection qualitative (candidatures), seules la compétence architecture et la compétence paysage sont demandées. En vertu de l'article 8§2 de la loi du 17 juin 2016, le candidat (seul ou en groupement) inclura (tous) le(s) opérateur(s) économique(s) dont la capacité est mobilisée pour satisfaire aux conditions de sélection (niveaux spécifiques minimaux exigés) relatives à la capacité technique et professionnelle. Ces opérateurs économiques ne pourront donc pas être des tiers (sous-traitant, consultant, etc.).  <b>Les candidats retenus devront s'adjointre les autres compétences (stabilité, techniques spéciales, PEB, acoustique, design mobilier et design signalétique) en vue de la production et de la remise des offres. Toute compétence jugée utile ou pertinente par rapport à l'objet du marché pourra alors également être ajoutée.</b>  <b>La prestation du coordinateur sécurité santé ne fait pas l'objet de la présente mission.</b>  <b>Il sera également demandé de faire une proposition de collaboration avec un artiste pour l'intégration d'une œuvre d'art, en application du décret du 10.5.1984 relatif à l'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments publics. Cette proposition sera à formuler dans l'offre et il n'est donc pas requis qu'un artiste soit identifié à cette étape-ci de la procédure. Le coût de l'œuvre et les honoraires de l'artiste ne sont pas compris dans l'enveloppe budgétaire mentionnée ci-après.</b>  <b>Le budget des travaux est estimé à ce jour à 21.600.000 EUR, TVA et honoraires non compris. Les honoraires sont calculés sur base d'un pourcentage forfaitaire, soit 12 % du montant total des travaux (décompte final), toutes compétences confondues (compétences requises + éventuelles compétences ajoutées d'initiative par le soumissionnaire). Ce pourcentage est basé sur l'estimation du montant des travaux à ce jour et est sujet à modification en cas d'évolution significative de ce dernier.</b>  <b>PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES :</b>  <b>Lorsqu'un candidat compte plusieurs opérateurs économiques, ces derniers forment ce qu'on appelle un «GROUPEMENT» (société momentanée, co-traitance, etc.). La responsabilité (de la candidature puis, le cas échéant, de l'offre et de la mission) est partagée entre ces opérateurs économiques. Un mandat doit être donné à l'un des opérateurs du groupement, appelé «MANDATAIRE» : ce dernier dispose du pouvoir de signature et représente le groupement à l'égard de l'adjudicateur. Le candidat seul ou le mandataire du groupement sera chargé, en tout ou en partie, de la compétence architecture.</b>  <b>Un candidat peut également faire appel aux compétences d'un ou plusieurs opérateur(s) économique(s) «TIERS» (sous-traitant, consultant, etc.).</b></p>	
II.2.5) Critères d'attribution:	
<input type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité <sup>1, 2, 20</sup> <input type="radio"/> Coût <sup>1, 20</sup> <input type="radio"/> Prix <sup>21</sup> - Pondération: <input checked="" type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée	
Valeur hors TVA: [2592000.00] Monnaie: EUR <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique	
Durée en mois: 48 ou Durée en jours: ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa)	
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer (sauf dans les procédures ouvertes)	
Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: 3 / Nombre maximal: 25 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: <b>La qualité des candidatures sera évaluée par un jury dont la composition est précisée en VI.3. Le même Jury procédera à l'évaluation des offres. Les critères de limitation du nombre de candidats retenus sont détaillés dans l'annexe 2 du présent avis de marché.</b>	
II.2.10) Variantes	
Des variantes seront prises en considération <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options	
Options <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Description des options: <b>Le soumissionnaire pourra proposer des options autorisées, dont les exigences minimales seront spécifiées dans le cahier des charges.</b>	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques	

Mons - Centre Sportif la Sapinette. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de restructuration.

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique

**II.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne  oui  non

Identification du projet:

**II.14) Informations complémentaires:**

## Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) Conditions de participation

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions: **L'inscription au registre de la profession du candidat (ou dans le cas d'un groupement, son mandataire) chargé de la compétence architecture sera attestée de la façon suivante :**

- en cas d'inscription à l'Ordre belge des architectes, l'administration procèdera à cette vérification elle-même directement sur la base de données de l'Ordre disponible sur le Web ;
- l'opérateur économique concerné non-inscrit à l'Ordre belge des architectes, devra fournir la preuve de son inscription à un Ordre professionnel d'architectes ou un agrément à exercer cette profession dans sa région/son pays d'origine. Cela peut être fait en joignant au dossier de candidature soit une copie d'une attestation datant de moins de 3 mois (à partir du dépôt de la candidature), soit un document renseignant un URL de base de données officielle sur laquelle la vérification peut être effectuée.

#### III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):<sup>2</sup>

#### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **Démonstration des compétences pour la mission : prouvée via une liste reprenant, pour toute compétence minimale requise à l'étape de candidature (architecture & paysage), les principales missions menées dans les 5 dernières années (ATTENTION : la date maximale prise en compte pour une référence construite est celle de réception PROVISOIRE de l'ouvrage) pouvant constituer des références pour la ou les compétence(s) que l'opérateur économique assumera pour le présent marché.**

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):<sup>2</sup> **Concernant la compétence architecture et, plus spécifiquement, la gestion des travaux, la liste des principales missions comprendra au minimum une référence livrée (réception provisoire obtenue) ayant fait l'objet d'un marché public dont le montant des travaux s'élève au minimum à 3.000.000 euros HTVA. Cette référence doit appartenir à l'opérateur économique qui sera chargé de la gestion des travaux, (rédition du cahier des charges et suivi de l'exécution), faisant par cette dernière la preuve de sa compétence en cette matière.**

**Concernant la compétence paysage la liste des principales missions comprendra au minimum une référence livrée (réception provisoire obtenue) dont la superficie s'élève au minimum à 15.000 m<sup>2</sup>. Cette référence doit appartenir à l'opérateur économique qui sera chargé du paysage, faisant par cette dernière la preuve de sa compétence en cette matière.**

#### III.1.5) Informations sur les marchés réservés<sup>2</sup>

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

### III.2) Conditions liées au marché<sup>2</sup>

#### III.2.1) Information relative à la profession (seulement pour les marchés de services)

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables: **L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe.**

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

## Section IV: Procédure

### IV.1) Description

#### IV.1.1) Type de procédure

- Procédure ouverte
  - Procédure accélérée  
Justification:
- Procédure restreinte
  - Procédure accélérée  
Justification:
- Procédure concurrentielle avec négociation
  - Procédure accélérée  
Justification:
- Dialogue compétitif
- Partenariat d'innovation

#### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
  - Accord-cadre avec un seul opérateur
  - Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
    - Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: <sup>2</sup>
  - Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique
    - Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs
- Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

- Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

#### IV.1.5) Informations sur la négociation (*uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation*)

- Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

#### IV.1.6) Enchère électronique

- Une enchère électronique sera effectuée
  - Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics  oui  non

### IV.2) Renseignements d'ordre administratif

#### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure <sup>2</sup>

Numéro de l'avis au JO série S:

(*Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur*)

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: (jj/mm/aaaa) **12/06/2019** Heure locale: (hh:mm) **23:00**

#### IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés <sup>4</sup>

Date: (jj/mm/aaaa) (*dans le cas d'un concours restreint*)

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: <sup>1</sup>

[**FR**]

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa)

ou Durée en mois: **6** (*à compter de la date limite de réception des offres*)

#### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm) Lieu:

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

## Section VI: Renseignements complémentaires

### VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable  oui  non  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:<sup>2</sup>

### VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
- La facturation en ligne sera acceptée
- Le paiement en ligne sera utilisé

### VI.3) Informations complémentaires<sup>2</sup>

[1] Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes :

Annexe 1. formulaire DUME.xml

Annexe 2. Critères de limitation du nombre de candidatures retenues & contenu du dossier de candidature

[2] La procédure se déroule en deux temps : 1) Sélection qualitative : sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature ; ces derniers sont invités à remettre offre ; 2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires.

[3] Le Cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17 juin 2016.

[4] Le site est libre d'accès aux heures d'ouverture du centre. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative.

[5] L'adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants de l'adjudicateur, de l'urbanisme, mais également des représentants des futurs utilisateurs, de la Cellule architecture ainsi que 3 ou 4 experts extérieurs.

[6] Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au Cahier des charges et l'ayant défendue devant le jury recevra un dédommagement forfaitaire de 15.000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus.

### VI.4) Procédures de recours

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Conseil d'État

Adresse postale: rue de la science, 33

Ville: Bruxelles	Code postal: 1040	Pays: Belgique
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL) <a href="http://www.raadvst-consetat.be">http://www.raadvst-consetat.be</a>		Fax:

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation<sup>2</sup>

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

#### VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

#### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours<sup>2</sup>

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

### VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 02/05/2019

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

<sup>1</sup> répéter autant de fois que nécessaire

<sup>2</sup> le cas échéant

<sup>4</sup> si ces informations sont connues

<sup>20</sup> les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

<sup>21</sup> les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise